



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Reconstruction du Parlement vaudois: permis de construire délivré

A l'issue de la mise à l'enquête complémentaire du projet de reconstruction du Parlement vaudois, le Conseil d'Etat prend acte de la décision de la Ville de Lausanne de lever les cinq oppositions déposées et de délivrer hier le permis de construire au Canton. Cette décision confirme que les modifications apportées au projet initial sont pleinement conformes au plan d'affectation. L'Etat poursuit ses efforts en vue du démarrage le plus rapide possible du chantier, soit en principe au début du printemps.

La mise à l'enquête dite complémentaire du projet de reconstruction du Parlement vaudois s'est déroulée de fin septembre à fin octobre 2013. Diligentée par la Ville de Lausanne, cette procédure ne concernait que les modifications architecturales apportées au projet initial. Rappelons que celui-ci avait été combattu par référendum à l'été 2012 puis modifié par l'architecte mandataire sous l'impulsion des autorités cantonales pour répondre aux critiques des opposants. Le volume de la toiture a été ainsi considérablement réduit et son revêtement en étain abandonné au profit de tuiles en terre cuite.

Au terme de la récente mise à l'enquête et après de scrupuleux travaux de vérification, la Municipalité de Lausanne a levé les cinq oppositions et répondu aux trois interventions déposées. Le permis de construire transmis hier au Service immeubles patrimoine et logistique du canton vient compléter celui déjà obtenu par l'Etat au début 2012, et confirmer ainsi la conformité au PPA des éléments modifiés. Ce second permis de construire reste toutefois soumis à un nouveau délai de recours devant le Tribunal cantonal, qui portera jusqu'à la mi-janvier 2014 compte tenu des fêtes.

L'Etat qui réactualise dès maintenant ses soumissions lancera prochainement certains travaux préparatoires. Il mettra tout en oeuvre pour un démarrage rapide du chantier proprement dit, qui pourrait intervenir en mars 2014 en vue d'une inauguration du nouveau Parlement avant la fin de la présente législature.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 29 novembre 2013

DFIRE, Pascal Broulis, conseiller d'Etat, 021 316 20 01 Philippe Pont, chef du Service
immeubles, patrimoine et logistique, 021 316 74 60